

Le 29 janvier dernier, monsieur le Président, j'ai eu le plaisir de me rendre dans la réserve indienne de Penticton, accompagnant mon collègue qui représente cette région, le député de Okanagan-Similkameen (M. King). Là-bas, j'ai rencontré le chef Steward Phillip, Louise Eneas et Emory Gabriel. Étant donné mes relations personnelles avec cette tribu et l'importance que le projet de loi à l'étude revêt à ses yeux, je voudrais vous relater mon expérience là-bas en fin janvier. Cette bande dispose de près d'un million de dollars que lui a donné le gouvernement de la Colombie-Britannique, outre quelque \$200,000 en intérêts accumulés au cours des deux dernières années, tandis que l'argent était détenu en fiducie. Elle a également reçu près de 13 millions de dollars d'indemnités fédérales. Elle aura donc obtenu plus de 14.6 millions de dollars en indemnisation, ainsi que 12,211 acres. Une partie des 14,207 acres qui ont été retranchés de la réserve a servi à la construction de l'aéroport de Penticton et d'un projet de promotion immobilière.

Cette tribu, monsieur le Président, possède une magnifique réserve dans les collines qui surplombent Penticton, dans la vallée de l'Okanagan. Sous la direction du chef Steward Phillip, elle a judicieusement investi tout l'argent qu'elle a reçu jusqu'ici. Elle vient justement de construire quarante maisons neuves dans la réserve. Les membres de la bande vont les payer, mais elles seront financées grâce aux intérêts sur l'argent investi. Ce sont de magnifiques maisons, dont quelques-unes ont une superficie de 1,000 à 1,100 pieds carrés. La bande investit et dépense judicieusement l'argent et il paraît qu'elle est très satisfaite de la tournure des événements. Bien entendu, elle se demandait si ce projet de loi serait adopté à temps pour que le gouvernement de la Colombie-Britannique puisse lui remettre l'argent qui lui revient. Je le répète, nous dissiperons ses inquiétudes en faisant franchir les trois étapes au projet de loi.

Il y a encore certaines questions en litige et les négociations se poursuivent. Je demande instamment au gouvernement d'accélérer les négociations tripartites qui sont en cours. Je sais que le gouvernement de la Colombie-Britannique y prend part également. Je me suis permis de discuter de la question avec le procureur général de la Colombie-Britannique. Il est impatient de voir les négociations aboutir afin que le projet de loi soit adopté et que les Indiens obtiennent les terres et les sommes en question.

● (1240)

Je voudrais discuter de l'importance des relations avec les Indiens de nos jours au Canada. Nous sommes à la croisée des chemins. Je serais bien inquiet si le gouvernement persistait à présenter des mesures législatives, qu'elles portent sur l'autonomie politique des Indiens, sur la compensation de revendications globales ou toute autre question, et pressait la Chambre chaque fois qu'il s'agit des affaires indiennes. Les pourparlers constitutionnels sont actuellement en cours. Le gouvernement use d'un stratagème qui, à mon avis, est des plus inéquitables et que je tiens à dénoncer. Le gouvernement avertit les peuples autochtones du pays que si le parti progressiste conservateur prend le pouvoir, ils seront plus mal partagés, car nous ne nous occuperons pas d'eux. Rien n'est plus faux. Je le démentis

catégoriquement aujourd'hui, de même que mes collègues et mon chef. Nous nous intéressons aux autochtones comme, je l'espère, tous les députés à la Chambre. Nous tenons à agir dans leurs intérêts supérieurs et, de concert avec eux, nous voulons arriver à des solutions pratiques propres à régler les problèmes des autochtones du pays.

J'exhorte les ministériels à ne pas inspirer de telles craintes à la collectivité autochtone, car elles sont totalement injustifiées. Les autochtones deviendront les pions d'un jeu politique tout à fait déplacé. L'impartialité est de rigueur dans le cas des droits des autochtones. Je mets le gouvernement en garde contre la tactique qu'il a adoptée et qu'on m'a fait remarquer à maintes reprises, entre autres, à l'émission «The Fifth Estate». Je demande au secrétaire parlementaire de bien faire savoir au gouvernement que notre parti est en faveur des droits des autochtones et qu'il s'engage à toujours agir dans leurs intérêts bien compris.

Les pourparlers constitutionnels qui se déroulent à l'heure actuelle accusent un certain retard. Ayant assisté à tous ces pourparlers, je dois dire que je les ai trouvés à la fois intéressants mais assez décevants. Le gouvernement fédéral n'a pas vraiment fait connaître son attitude et se contente de garder le silence et d'écouter les autres. C'est quelque peu décevant. J'espère que dans deux ou trois semaines, plus précisément lors de la conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones qui doit avoir lieu les 8 et 9 mars, le gouvernement présentera quelque chose de vraiment consistant que toutes les parties pourront étudier à fond et discuter utilement. J'insiste sur le mot utilement. Cela ne pourrait que servir les intérêts des autochtones.

Par votre entremise, monsieur le Président, je tiens à dire au secrétaire parlementaire que la loyale opposition de Sa Majesté appuie ce projet de loi. Nous allons veiller à ce qu'il franchisse aujourd'hui toutes les étapes. Je m'étonne cependant que le secrétaire parlementaire n'ait pas jugé opportun de saisir aujourd'hui de ce projet de loi le comité plénier de préférence au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Il se peut cependant que je me trompe et qu'il en soit question au cours du débat.

De nombreux députés de la loyale opposition de Sa Majesté vont prendre la parole pour donner leur avis sur ce projet de loi au cours de la journée, car ils s'y intéressent et se sentent visés personnellement. Toutefois, leur participation ne doit en aucune manière être interprétée comme une manœuvre visant à retarder l'examen du projet de loi, car nous tenons à ce que la Chambre l'adopte dès aujourd'hui.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de participer à l'étude de cette importante mesure, importante pour les Indiens de la Colombie-Britannique et pour tous les habitants de la province. Je voudrais d'abord féliciter le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) d'avoir présenté ce projet, qui marque un grand progrès dans la réparation d'une vieille injustice. Il est assez rare que j'aie l'occasion de rendre hommage au ministre, mais je suis heureux de pouvoir rendre à César ce qui lui appartient.